

Baromètre accessibilité de IAPF toujours du mieux mais le compte ny est pas

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Mardi, 12 Février 2013 00:00 -

"Ce 11 février, date anniversaire de la loi Handicap de 2005, l'Association des paralysés de France (APF) publie son "Baromètre de l'accessibilité", qui classe 96 chefs-lieux de départements selon le respect de leurs obligations légales. La note moyenne attribuée à chaque ville - reflet de son accessibilité - repose sur l'agglomération de plusieurs critères, eux-mêmes regroupés en trois items qui font l'objet d'une notation et d'une pondération : un cadre de vie adapté, des équipements municipaux accessibles et une politique locale volontariste.

Tout l'intérêt de l'étude de l'APF est de suivre les mêmes indicateurs depuis quatre ans, ce qui permet d'avoir une idée précise des évolutions, quelle que soit la pertinence de certains critères retenus."

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Baromètre accessibilité de IAPF toujours du mieux mais le compte ny est pas](#)